

L'ajournement

les Jeux olympiques de Calgary deviennent les meilleures olympiades qu'on a jamais connues à travers le Canada, nous avons besoin de 200 millions de dollars. Le sport amateur a besoin de revenus, la recherche médicale en a aussi besoin; et le contribuable, lui, n'est plus capable de payer des taxes et c'est un moyen normal et facile de trouver des sommes d'argent pour ne pas surtaxer les gens et permettre à nos amateurs de sport de participer de façon indirecte aux jeux du Canada, aux jeux du Commonwealth et aux jeux panaméricains. Or, c'est dans ce sens-là que le pari sportif a été établi. Mon collègue d'en face a signé une entente où il a changé une somme possible de 200 millions de dollars pour une somme de 35 millions de dollars que nous recevons présentement. Je ne connais pas beaucoup de personnes dans cette Chambre qui signeraient une entente comme celle-là. Nous avons l'intention de la respecter parce que nous n'avons pas l'intention, pour le moment, de nous immiscer dans le domaine des loteries. Notre intention est strictement d'aller dans le domaine du pari sportif et je pense que cela est très clair. Cela a été exprimé lorsque le Parlement a fait voter une loi en juin dernier nous autorisant à aller dans le domaine du pari sportif. Comme la question est maintenant devant les tribunaux, je ne voudrais pas m'étendre plus longtemps sur ce sujet.

Concernant la franchise, j'ai eu une rencontre ce matin avec le président des ligues de base-ball, et c'est très clairement qu'il m'a dit, que pour lui, c'était deux choses différentes. Il trouvait que c'était moralement discutable, et que c'est au niveau des principes que le base-ball n'accepte pas qu'on aille dans le «sport pool». Concernant la franchise de Vancouver, c'est une question de . . .

• (1810)

[Traduction]

LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE—L'ANNONCE CONCERNANT L'EXPANSION FERROVIAIRE. B) ON DEMANDE DE METTRE FIN À LA PUBLICITÉ FALLACIEUSE

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur le Président, j'ai demandé à prendre la parole lors du débat d'ajournement pour revenir sur une question que j'ai posée au ministre des Transports (M. Axworthy) le 26 mars. Il s'agit de la publicité fallacieuse que son ministère a fait publier dans le *Financial Post* du 8 mars avec l'argent des contribuables. Dans cet exemple de propagande gouvernementale fallacieuse payée avec les deniers publics et qui avait pour titre «L'expansion du réseau ferroviaire du Canada répondra aux exigences d'un monde en pleine croissance», on pouvait lire que l'on allait créer 375,000 emplois pour les Canadiens et investir 16.5 milliards de dollars dans notre réseau ferroviaire.

Le 8 février 1983, quand le ministre des Transports de l'époque a présenté la mesure législative visant à modifier le tarif légal pour le transport des céréales, il n'a pas parlé de 375,000 emplois mais de 375,000 années-personnes. Donc, en février 1983, il était question de 375,000 années-personnes. Quand j'ai interrogé le président du Canadien National au comité permanent des transports au sujet des investissements qui seraient effectués dans l'ensemble de l'industrie ferroviaire et au sujet de la création d'emplois, il a déclaré que ces investissements entraîneraient la création d'environ 50,000 années-personnes. En retenant le chiffre de trois comme facteur multiplicateur, on peut en conclure que 150,000 emplois seront créés d'ici 1991.

Le ministre des Transports a cité un autre chiffre. Il a déclaré que l'économie canadienne bénéficierait cette année de 1.1 milliard de dollars de dépenses d'immobilisation. Quand la secrétaire parlementaire répondra à ma question, j'espère qu'elle pourra me dire où cette somme va être investie. J'espère qu'elle sera en mesure de justifier cette campagne publicitaire.

En février 1983, on nous avait donc donné le chiffre de 375,000 années-personnes; puis en mars 1984, une publicité parle de 375,000 emplois. Enfin, le numéro du *Maclean's* du 2 avril 1984 contient une autre annonce, payée par les contribuables canadiens et préparée à des fins partisans, selon laquelle plus de 300,000 emplois seront créés. Nous sommes tombés de 375,000 années-personnes à 375,000 emplois, et maintenant il ne nous reste plus que 300,000 emplois. Pendant ce temps, les sociétés de chemins de fer qui vont développer le réseau ferroviaire dans l'ouest du Canada annoncent que 150,000 emplois seront créés d'ici 1991.

Passons maintenant aux dépenses. En février 1983, l'ancien ministre des Transports a déclaré qu'on investirait 16.5 milliards dans le réseau ferroviaire d'ici 1991. Les porte-parole de ce ministère nous annoncent maintenant que le chiffre réel sera plus près de 12.5 milliards. Le ministre explique cette diminution par la baisse de l'inflation. Lors de l'adoption du projet de loi, monsieur le Président, nous étions dans la deuxième année d'application du programme des 6 et 5 p. 100. Le gouvernement était tellement sûr que le taux d'inflation tomberait à 4 p. 100 qu'il avait prévenu les agriculteurs que ces derniers devraient assumer toute la part de l'inflation dépassant les 4 p. 100; au-dessus de ce seuil, les producteurs devaient porter tout le fardeau.

Si le montant des investissements a diminué, c'est parce que le ministre a déclaré que nous n'avions pas besoin d'investir cet argent pour le moment du fait que la quantité de charbon transportée avait diminuée de 13 p. 100 et que, par conséquent, il était inutile d'acheter des wagons pour le transport du charbon. Apparemment, si le gouvernement a décidé de remplacer le tarif légal s'appliquant au transport des céréales, cela avait un rapport avec le transport du charbon mais n'avait rien à voir avec celui des céréales.

Dans le numéro du *Maclean's* du 2 avril 1984, une annonce publicitaire parle de 300,000 emplois. Le ministre n'a même pas le courage de calculer la somme que les compagnies ferroviaires investiront dans les années à venir. Il se contente de dire que ces investissements totaliseront des milliards de dollars. Il a rectifié légèrement le tir, mais cette publicité est tendancieuse, erronée, et elle est faite aux frais des contribuables.

• (1815)

Il y a une chose qu'il faut qu'on nous dise, monsieur le Président. Selon le ministre, ces annonces publicitaires visent à faire connaître aux hommes d'affaires canadiens les possibilités qui s'offriront à eux dans les années qui viennent. J'espère que la secrétaire parlementaire sera en mesure de me dire combien d'appels d'offres ont été lancés et pourquoi il importait d'attirer l'attention des hommes et des femmes d'affaires sur ces possibilités. En effet, monsieur le Président, je suis certain que les appels d'offres qui ont été lancés jusqu'à présent sont loin d'atteindre le chiffre de 1.1 milliard qui, d'après le ministre, devrait correspondre aux investissements de cette année.